

La formation, « enjeu crucial » pour lutter contre la précarité, selon un rapport sénatorial

24 Septembre 2021



© Adobe Stock

Un rapport sénatorial récemment adopté estime que la lutte contre la précarisation passe notamment par un recentrage des investissements publics en formation vers les publics les plus éloignés de l'emploi et vers les secteurs en tension.

La mission sénatoriale sur la lutte contre la précarisation a présenté, le 14 septembre, ses 49 propositions pour agir contre les vulnérabilités des Français. Frédérique Puissat, sénatrice LR de l'Isère, auteure du rapport, fait le constat d'une « paupérisation de la société française ». Le système de redistribution est, selon elle, efficace au point de créer une « dépendance » mais il est « à bout de souffle ». Ses solutions contre la pauvreté passent donc d'abord par une responsabilisation des individus et notamment par leur formation, qu'elle qualifie d'« enjeu crucial ».

Des efforts déjà accomplis

Elle reconnaît que « des efforts ont été accomplis dans les années récentes » avec le Plan d'investissement dans les compétences (PIC), doté de 14 milliards d'euros sur cinq ans. Mais elle estime que le système « gagnerait à être rationalisé, plus inclusif et mieux orientés vers les secteurs en développement ou en tension ».

D'où une série de propositions pour des investissements publics dans les compétences des personnes les plus éloignées de l'emploi. Selon Frédérique Puissat, il conviendrait de « limiter l'éparpillement des actions financées » [...] « tout en conservant le principe d'une action contractualisée avec les régions » ; de « renforcer le pilotage d'ensemble pour éviter les phénomènes de redondance et de concurrence des actions » ; de « renforcer l'accompagnement social des publics pendant la période de formation » ; de mieux prendre en compte les travailleurs handicapés et les seniors peu qualifiés ; et d'adapter l'offre de formations pour qu'elle réponde aux besoins des secteurs en développement.

Le « revenu d'engagement » préférable au « RSA jeunes »

La formation des chômeurs de longue durée aux métiers des secteurs en tension passe, selon Frédérique Puissat, par un effort de co-investissement : financement mutualisé entre les entreprises des secteurs concernés, la puissance publique et les chômeurs eux-mêmes à travers des « clauses de dédit-formation sectorielles » [1].

La sénatrice estime également que le revenu d'engagement qui devrait être prochainement proposé par le président de la République (d'ici fin septembre, a-t-il été annoncé) constitue une « piste intéressante » pour renforcer les efforts en direction des jeunes peu qualifiés. Bien que les contours du revenu d'engagement soient encore flous, elle l'estime préférable à un « RSA-jeunes » en ce qu'il intègre l'exigence de formation et d'accompagnement vers l'emploi.

[Télécharger le rapport](#) [2].

Emmanuel Franck ([Centre Inffo](#) [3] pour Défi métiers)

Tags : [formation](#) [4] | [insertion dans l'emploi](#) [5] | [métiers en tension](#) [6] | [demandeurs d'emploi](#) [7]